

Épreuve : S.E.S - Baccalauréat 1^{er} groupe session 2016

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 9

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Cette épreuve comprend trois parties.

1. *Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles.*
2. *Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
3. *Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - *en développant un raisonnement ;*
 - *en exploitant les documents du dossier ;*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Partie 1 : Mobilisation des connaissances (5 points)

1. Distinguez les différentes formes de mobilité sociale. **(2,5 points)**
2. Distinguez les instruments des politiques climatiques qui recourent à l'incitation et ceux qui recourent à la contrainte. **(2,5 points)**

Partie 2 : Étude d'un document (5 points)

Question : Vous présenterez le tableau ci-dessous (document 1), vous caractériserez les inégalités entre hommes et femmes qu'il met en évidence, puis vous fournirez des éléments explicatifs à cette situation.

Document 1 : Éléments de comparaison entre les hommes et les femmes salariés en 2014.

	Salaires mensuels net pour les postes à temps complets (en Euro) ⁽¹⁾		Part des femmes dans chaque PCS (en %)	Taux de sous-emploi en % du nombre d'emploi dans chaque catégorie ⁽²⁾	
	Hommes	Femmes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres	4 380	3 469	38,6	19,7	14,2
Professions intermédiaires	2 393	2 068	51	24,1	27,2
Employés	1 714	1 568	76,6	12,7	45,2
Ouvriers	1 736	1 441	18,9	32	52
Ensemble	2 389	1 934	47,5	3,5	9

¹. Champs : salaires du secteur privé et des entreprises publiques en 2014.

². Le sous-emploi regroupe les personnes à temps partiel souhaitant travailler plus et étant prêtes à le faire (disponible ou en recherche d'un autre emploi).

Source : INSEE, *Regards sur la parité*, édition 2015.

Document 2 : Salaires différents pour un même poste : une discrimination pure et dure.

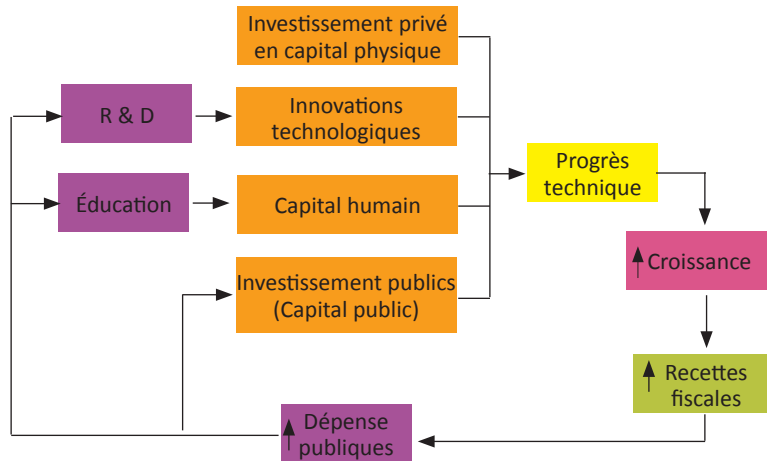
Le salaire des femmes est inférieur d'un cinquième à celui des hommes dans l'Hexagone. [...] Pourquoi cette différence ?

D'abord les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes emplois. Bien que les femmes soient autant, sinon plus diplômées que les hommes ; elles exercent en général des métiers et occupent des postes moins rémunérés. Cela tient entre autres choses à des formations pouvant déboucher sur des salaires plus faibles ou encore à l'interruption des carrières liées à la maternité. [...] Mais au-delà de ces facteurs liés à l'emploi et à la qualification subsiste une part « non expliquée » des différences salariales, autrement dit une « discrimination pure », qui n'est pas la seule en œuvre. Elle s'ajoute à des pratiques sociales qui, sans avoir nécessairement un caractère intentionnel, aboutissent aux inégalités entre les sexes.

Alternatives Économiques ; Les inégalités femmes-hommes ont la vie dure ; Les *chiffres 2016 de l'économie et la société en 30 thèmes et 200 graphiques* ; octobre 2015.

Partie 3 : Argumentation et analyse (10 points).

A l'aide des documents fournis et de vos connaissances, analysez le rôle de l'État en tant qu'acteur de la croissance économique.

Document 3 : L'utilité des dépenses publiques

CRIPEN ; 2016.

Document 4 : Les institutions et la croissance

Les institutions jouent un rôle déterminant dans cette capacité de croissance. L'échec des politiques de développement des économies administrées qui ont fini par s'effondrer a signé la formation d'un consensus autour de principes institutionnels censés garantir la croissance : la protection des droits de propriété, le respect des contrats, la libre concurrence et la prééminence des incitations de marché. Ces principes généraux ne font que décrire les propriétés d'une économie de marché. Les pays du Sud-Est et de l'Est asiatiques, qui sont ceux qui ont expérimenté les performances de croissance les plus impressionnantes, n'ont pas procédé à une dérégulation et une libéralisation de leurs marchés et de leur système de financement et se sont appuyés sur l'activité d'entreprises publiques plutôt que de privatiser la totalité de leurs entreprises. Les expériences de passage de l'économie administrée à l'économie de marché mettent en lumière le décalage entre la réussite de la Chine, qui s'y est engagée en promouvant des réformes institutionnelles marquées par le gradualisme, et l'échec relatif de pays comme la Russie qui ont choisi une thérapie de choc. C'est dire l'importance des institutions, mais aussi le fait qu'il n'y a pas de correspondance entre les fonctions que l'on attend des institutions et la forme qu'elles peuvent prendre. Ce n'est pas là une donnée récente. L'histoire économique enseigne que les changements institutionnels comptent davantage que les changements technologiques et souvent les précèdent.

Jean-Luc Gaffard, *La croissance économique*, Armand Colin, 2011.

Document 5 : Entretien avec Arthur Laffer sur l'imposition.

Enjeux Les Echos – La «courbe de Laffer» qui vous a rendu célèbre montre que les recettes fiscales baissent au-delà d'un certain seuil d'imposition, illustrant l'adage «trop d'impôt tue l'impôt». Mais y a-t-il un impôt «juste»?

Arthur Laffer – Les impôts ne créent pas de richesse. Les dépenses de relance créent bien des emplois et ont des répercussions en cascade dont on peut analyser l'effet multiplicateur, mais le Trésor ne crée pas de ressources, il les redistribue: la dépense publique équivaut à une taxe. Elle n'a qu'un effet de substitution, c'est-à-dire que la richesse provenant des revenus de transferts reçus par les uns (prestations sociales par exemple) est égale à la perte de revenus des contribuables taxés, comme l'a expliqué l'économiste John Hicks dans son livre Valeur et Capital. En pratique, ce n'est même pas un jeu à somme nulle, car une partie de ces ressources s'évapore dans ce processus. Et au final, les inégalités demeurent. Par exemple, si le prix des pommes augmente, les producteurs s'enrichissent et les consommateurs s'appauvrissent. Si elles baissent, c'est l'inverse. Ce type d'inégalités existe à toute époque, dans tous les domaines.

Entretien de Les Echos avec Arthur Laffer ; « L'Etat providence ne réduit pas les inégalités, il les augmente ! » www.lesechos.fr/03/10/2014/lesechos.fr/0203810765460.

Document 6 : les externalités et la croissance endogène.

De la recherche naît l'invention, fondement même des connaissances. L'invention conditionne l'innovation au côté des possibilités offertes par le marché et des moyens dont dispose l'entreprise. L'innovation se diffuse et génère de nouveaux produits et de nouvelles technologies (Boyer, Didier, 1998). Elle alimente à son tour le stock de connaissances, qui bénéficie à l'ensemble des entreprises, même si, par des brevets ou simplement le secret, un innovateur peut s'approprier, pour un temps donné, la connaissance dont il est la source.

L'économie bénéficie alors de rendements d'échelle croissants. Les externalités à l'origine des rendements d'échelle croissants sont analysés de façons diverses dans les modèles de croissance endogène. Ces modèles ne sont pas exempts de défauts. Ils ont néanmoins porté un nouvel éclairage sur les raisons du progrès technique, mettant en avant le rôle primordial joué par les innovations dans la croissance économique. Ils ont également réhabilité les politiques économiques comme facteurs influents de la croissance économique.

Paul Zagamé, **Évaluation pour la France des conséquences de l'augmentation de l'effort de R&D**, Rapport d'information du Sénat N°391 Décembre 2003.